

Elle recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle, en mobilité **interne et externe** :

Secrétaire de Mairie (H/F)

Filière administrative : (catégorie B)

Lieux d'affectation : Laville-aux-Bois et Villiers-le-Sec

Sous les directives des Maires des communes de Laville-aux-Bois et Villiers-le-Sec, vous serez chargé(e) de mettre en œuvre les politiques déclinées par les équipes municipales.

- **Accueil physique et téléphonique du public,**
- **Gestion de la comptabilité globale (émission des mandats et titres, FCTVA, élaboration et suivi des demandes de subventions, indemnité des élus, réductions de titres, préparation et élaboration des ordures ménagères, gestion de la comptabilité de l'association foncière...),**
- **Gestion de l'état-civil** : naissances, décès, mariages, délivrance d'acte, PACS, mise à jour des livrets de famille, ...
- **Gestion de l'enregistrement des inscriptions électorales et du recensement militaire,**
- **Gestion des associations foncières,**
- **Gestion des demandes d'urbanisme : permis de construire, certificats d'urbanisme, déclaration préalable, ...**
- **Gestion administrative** : rédaction d'actes administratifs tels que délibérations, comptes rendus, procès-verbaux, arrêtés municipaux, gestion du recensement militaire, gestion du fichier des chiens catégorisés...
- **Réalisation de secrétariat courant** : gestion du courrier, rédaction de projets de réponse aux courriers des usagers et aux courriers électroniques, convocations aux réunions de conseils municipaux, ...),
- **Gestion des inscriptions scolaires et des transports scolaires (être l'interface entre l'Agglomération et les parents d'élèves)**
- **Gestion des réservations de salles.**

Profil :

- Expérience exigée dans le domaine du secrétariat de mairie
- Maîtrise de l'outil informatique et de la dématérialisation (connaissance du logiciel SEGILOG serait un plus)
- Connaissance du cadre réglementaire des actes administratifs : état-civil, élections, comptabilité, budget, ...
- Connaissances générales sur le fonctionnement d'une commune
- Techniques rédactionnelles
- Grande autonomie et capacité d'adaptation
- Sens de l'initiative et de l'organisation
- Discrétion
- Permis B obligatoire

Poste à temps non complet (34h/35h) à pourvoir à compter de septembre 2023.

Répartition des heures : 19h00 au sein de la commune de Laville-aux-Bois et 15h00 au sein de la commune de Villiers-le-Sec.

Poste à horaires réguliers selon le règlement intérieur du temps de travail en vigueur.

Rémunération mensuelle en catégorie B de la Fonction Publique Territoriale.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 18 août 2023** à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements complémentaires : Madame LIRAUT Chantal, Directrice Population et Citoyenneté au 03.25.30.60.25 ou par mail à cliraut@ville-chaumont.fr